



MASTER 2 mention Archéologie

Parcours Préparation aux concours de la Conservation du patrimoine

> Généralités

Diplôme national

Accessibilité

Master 1 validé
(ou sur dossier)

Année de scolarité

Bac + 5

Sites d'enseignement :

Campus de Nanterre
INHA
Université Paris 1

Durée des études :

2 semestres

Accessible en

Formation initiale
Formation continue

Mode d'enseignement

En présentiel

> DESCRIPTIF DE LA FORMATION

L'université Paris-Ouest-Nanterre prépare les étudiants aux métiers de conservateur et de la conservation du patrimoine en offrant des enseignements sur deux semestres (de septembre à juin), prioritairement en soirée (généralement de 18h à 20h) et adaptée au calendrier des concours. Cette formation qui **vis** à l'**excellence** ouvre l'accès aux plus hauts postes de responsabilités **dans les musées français et les collectivités territoriales**.

Menée depuis près de deux décennies en collaboration avec l'université Paris 1, cette formation propose aux candidats des concours le panel le plus large de spécialités et d'enseignants spécialistes pour la préparation des diverses options.

Une double visée :

Le parcours, accessible aux étudiants ayant validé un M1 en Histoire de l'art / Archéologie, (ou équivalent) permet de **se préparer aux concours** :

- de **conservateur du patrimoine organisés par l'Institut National du Patrimoine** (INP) en collaboration avec le Centre National de la Fonction Publique Territoriale.
- d'**assistant de conservation** du patrimoine des collectivités territoriales et d'**attaché de conservation** du patrimoine des collectivités territoriales organisés par les centres départementaux de gestion.

A l'issue d'une année de formation et de la rédaction d'un **mémoire sur un sujet patrimonial ou muséal**, la formation permet en outre de **valider un Master 2** intitulé « Master 2 mention Archéologie, parcours Préparation aux concours de la Conservation du Patrimoine ».

Ce Master peut ensuite permettre l'inscription en thèse de doctorat.

L'organisation de cette année préparatoire met l'accent sur :

- **l'importance des cours de méthodologie des épreuves des concours** (entraînement à la dissertation transversale, au commentaire d'œuvre ou de documents, préparation aux entretiens oraux)
- **l'importance de l'immersion dans le monde patrimonial et muséal**, son actualité et ses questionnements grâce à des intervenants professionnels (conservateurs, professionnels des musées et structures culturelles...), à des cours spécifiques (histoire des institutions et des politiques patrimoniales), à des rencontres immersives dans les institutions patrimoniales et grâce à la réalisation d'un stage dans une structure patrimoniale suivi de la rédaction d'un mémoire en articulation étroite avec l'expérience théorique et pratique acquise.
- **la spécialisation chronologique dans l'option retenue** pour les concours par le biais du suivi d'un séminaire spécialisé dispensé par les enseignants chercheurs de Nanterre.
- **le perfectionnement des langues** grâce à des apprentissages dédiés aux métiers de la Culture et du Patrimoine (Anglais pour Histoire de l'Art et Archéologie) et à un large panel d'enseignements de langues proposées (Allemand, Chinois, Espagnol, Grec ancien, Italien, Latin, Russe).

> DEBOUCHES

Filière d'Etat recherche (Ministère de la Culture et de la Communication), Catégorie A : **conservateur du patrimoine** (formation INP pendant 18 mois), **ingénieur de recherches** (en externe nécessite en sus d'être titulaire d'une thèse), **ingénieur d'études, assistant ingénieur**.

Filière territoriale culturelle (Collectivités territoriale et Ville de Paris), Catégorie A : **conservateur territorial du patrimoine** formation INP pendant 18 mois), **attaché territorial de conservation** du patrimoine / Catégorie B : **assistant territorial du patrimoine**.

DEROULEMENT DE L'ANNEE DE FORMATION

SEMESTRE 1

UE 1 Enseignements fondamentaux :

Culture générale et de spécialité Archéologie 1

- Culture générale en histoire de l'art et archéologie (Architecture, Art antique, Art médiéval)
- Culture générale en Archéologie
- Culture scientifique en Archéologie (2 séminaires à choisir)

UE2 Enseignements complémentaires :

Méthodologie des épreuves du concours 1 :

- Entraînement à la dissertation
- Entraînement au commentaire d'œuvre

UE 3 Langue vivante

Anglais pour Histoire de l'Art et Archéologie
Ou Allemand, Chinois, Espagnol, Grec ancien, Italien, Latin, Russe.

UE 4 Enseignements personnalisés : Patrimoine 1 Histoire des institutions et des politiques patrimoniales (Monuments Historiques, Musées, Archéologie, Inventaire)

UE 5 Préprofessionalisation

Stage ou valorisation de l'expérience professionnelle

Soit 146 heures de formation in situ (186h équivalent TD)

SEMESTRE 2

UE 1 Enseignements fondamentaux :

Culture générale et de spécialité Archéologie 2

- Culture générale en histoire de l'art et archéologie (Architecture, Art antique, Art médiéval)
- Culture générale en Archéologie
- Culture scientifique en Archéologie (2 séminaires à choisir)

UE2 Enseignements complémentaires :

Méthodologie des épreuves du concours 2 :

- Entraînement à la dissertation
- Entraînement au commentaire d'œuvre
- Entraînement aux épreuves orales d'entretien

UE 3 Langue vivante

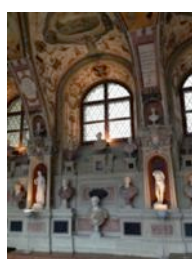
Anglais pour Histoire de l'Art et Archéologie
Ou Allemand, Chinois, Espagnol, Grec ancien, Italien, Latin, Russe.

UE 4 Enseignements personnalisés : Patrimoine 2 Histoire des institutions et des politiques patrimoniales (Monuments Historiques, Musées, Archéologie, Inventaire)

UE 5 Préprofessionalisation

Mémoire de stage

Soit 171 heures de formation in situ (211h équivalent TD)



Calendrier indicatif (dates susceptibles de changements)

Début juillet :	candidatures pour l'admission à la formation
Début septembre :	semaine de pré-rentrée
Mi-septembre :	début des cours du premier semestre
Décembre/janvier :	examens du premier semestre
Mi-janvier :	début des cours du second semestre
Avril :	inscriptions aux concours de Conservateur du patrimoine, INP
Début mai :	examens du second semestre
Juin :	examens de rattrapage annuel
Début juillet :	délibérations du jury du Master 2
Mi-août :	concours INP Conservateur du patrimoine, épreuves d'admissibilité
Octobre- novembre :	concours INP Conservateur du patrimoine, épreuves d'admission
Début décembre :	concours INP Conservateur du patrimoine, résultats des admissions

Concours attaché territorial et concours d'assistant territorial de conservation du patrimoine, spécialité musées

En général en Octobre : inscription

En général en Mai : concours

CANDIDATER A LA FORMATION

CRITERES D'ADMISSION A LA FORMATION

Le parcours de Master 2 dans les métiers de la conservation du Patrimoine dont l'admission se fait **sur dossier et après entretien**, est ouvert aux étudiants, y compris étrangers, remplissant les critères spécifiques suivants :

- titulaires à la rentrée 2016 d'un **Master 1 d'Histoire de l'art/Archéologie** des universités françaises
- titulaires à la rentrée 2016 de la **première année d'un second cycle validée** de l'École du Louvre
- ou titulaires d'un **autre diplôme de niveau jugé équivalent** ou supérieur, en fonction de la qualité du parcours de chaque candidat.



Les étudiants déjà titulaires d'un Master 1 autre qu'Histoire de l'art /Archéologie, d'un Master 2 ou d'un diplôme supérieur peuvent, sous condition, suivre notre formation.

Attention : selon le règlement de l'INP, tout candidat aux concours de conservateur de l'INP, d'attaché de conservation ou d'assistant de conservation doit être de **nationalité française ou ressortissant d'un Etat membre de l'Union européenne** ou d'un Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen.

PROCEDURE D'ADMISSION ET D'INSCRIPTION

Les candidats à la formation doivent :

1. Suivre impérativement la procédure de la plateforme de candidature Sésame et compléter son dossier entre le 3 mai et le 3 juin dernier délai en se connectant sur le site :

<http://demande-inscription.u-paris10.fr>
(Master 2 mention Histoire de l'art, parcours Conservation du Patrimoine)

2. Envoyer avant le 3 juin 2016 (dernier délai) à l'adresse master2.conservation@gmail.com un dossier d'admission comprenant en pièces jointes :

- le formulaire de demande d'admission (formulaire téléchargeable sur le site)
> formulaire téléchargeable sur le site www.prepa-conservateurs-patrimoine.fr
- un Curriculum Vitae (2 pages maximum)
- une lettre de motivation indiquant la spécialité envisagée et le choix de l'option de commentaire
- le dernier relevé de notes obtenu
- le dernier diplôme obtenu (ou celui du niveau le plus avancé)

ATTENTION : Cette double procédure (1. par connexion et courrier postal pour Sésame et 2. par courrier électronique) est rigoureusement nécessaire pour la demande d'admission.

3. Passer l'entretien les 30 juin- 1er juillet 2016 :

L'admission à la formation peut faire l'objet, selon le parcours du candidat, d'un entretien de motivation organisé à Paris les 30 juin et 1er juillet 2016. Une convocation sera envoyée par mail au candidat une semaine au minimum avant la date des entretiens.

4. L'admission à la formation sera proclamée à partir du 2 juillet, sous réserve de la validation par les étudiants de leur Master 1.

5. Les étudiants admis à la formation devront ensuite procéder à partir du 1er septembre 2016

- à leur inscription **administrative** (délivrance de la carte d'étudiant et paiement)
- et à leur inscription **pédagogique** à l'**Université Paris Ouest-Nanterre-La Défense**
Secrétariat du Département d'Histoire de l'art et d'archéologie, Mme Aurélie HEUNINCK
200, avenue de la République, 92001 Nanterre Cedex. (Bâtiment D, bureau D103)

ADULTES EN REPRISE D'ETUDE

Outre les démarches précédentes, vous pouvez contacter le SFC (Service de la Formation Continue) pour le montage d'un dossier de financement de votre formation (conseil sur les dispositifs en vigueur, demande de devis...) : accueil.sfc@u-paris10.fr tél. 01 40 97 78 66

SITES DE LA FORMATION

Université Paris-Ouest-Nanterre

Département d'histoire de l'art - Bâtiment D

200, avenue de la République

92001 NANTERRE cedex

Accès RER A : Nanterre Université (10 à 15 min de trajet de «Châtelet - Les Halles»)

Accès train Gare Saint-Lazare (15 minutes de trajet).



INHA, Institut national d'Histoire de l'Art

2 rue Vivienne

75002 Paris

Accès Métro Palais-Royal- Musée du Louvre

Accès RER A et B Châtelet - Les Halles

Université Paris 1 – Panthéon Sorbonne – site Michelet

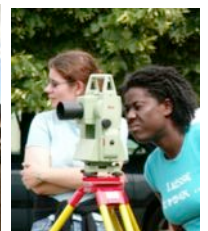
UFR Histoire de l'art et archéologie, 1er étage

3 rue Michelet,

75005 Paris

Accès RER B : Luxembourg

Chaque étudiant aura la possibilité d'accéder aux locaux et aux ressources offertes par les universités Paris-Ouest-Nanterre et Paris 1.



UNIVERSITÉ PARIS OUEST NANTERRE LA DÉFENSE
200, avenue de la République
Tél. : 01 40 97 72 00
92001 Nanterre Cedex I
www.u-paris10.fr